

Réunion du groupe-pays Liban

Jeudi 26 avril 2007

Cités Unies France

9, rue Christiani

75018 PARIS

Liste des participants

Présents :

- M. Jean-Michel DACLIN, Adjoint au maire, ville de Lyon, Président du groupe-pays Liban
- Mme Abir TAHA-AUDI, Premier Secrétaire, Ambassade du Liban en France
- M. Béchir ODEIMI, Directeur du BTVL (Bureau Technique des Villes Libanaises), Représentant de CGLU au Liban
- M. Bertrand GALLET, Directeur général de Cités Unies France
- Mlle Virginie ROUQUETTE, Chargée de mission, Cités Unies France
- Melle Linda NAÏLI, Chargée de projets, Cités Unies France
- M. Simoné GIOVETTI, Chargé de mission, Cités Unies France
- M. Jean-Michel LE DAIN, DGCID, Ministère des Affaires étrangères
- M. André VANTOMME, Premier Vice-président du Conseil Général de l'Oise, Sénateur
- M. Jean-Claude CHERASSE, Vice-président de la coopération internationale, Conseil général du Territoire de Belfort
- M. Hubert DROIT, Maire adjoint, Ville d'Ormesson sur Marne
- Mme Marie VANNOUQUE DIGNE, Directrice Générale adjointe des relations internationales, Communauté urbaine de Lille
- M. Charles-Henri MALECOT, Directeur des Relations Internationales, Ville de Lyon
- M. Guillaume ARNOULD, Chargé de mission à la direction des relations internationales de la Communauté urbaine de Lyon
- Mme Michelle REYNAUD, Directrice des relations internationales, Ville de Marseille
- M. Laurent DOYEN, Chef de mission , Relations Internationales, SIAAP

Excusés :

- M. Jean-Paul ALDUY, Sénateur Maire, Ville de Marseille

- M. Gilbert ARGOULD, Adjoint aux Relations Internationales, ville de Saint Etienne
- Mme Danielle DEFONTAINE, Vice Présidente, Communauté urbaine de Lille
- M. Serge GLOAGEN, Maire, Digne les Bains
- M. Jean-Michel MARCHAND, Maire, Saumur
- M. Jean-François PASCAL, Responsable du Service des relations internationales, Saint-Étienne
- M. Jean-Jack QUEYRANNE, Président, Conseil régional de Rhône Alpes
- M. Jean ROUSSEAU, Maire, Vierzon

Ordre du jour

I/ Accueil et introduction générale

Jean-Michel Daclin, Président du groupe-pays Liban

II/ La situation au Liban

Ambassade du Liban: situation politique (*Ambassade du Liban en France*)

III/ La coopération franco-libanaise

Ministère des affaires étrangères français

IV/ La mission exploratoire des collectivités au Liban : conclusions et perspectives

- Restitution des rencontres et réunions, présentation du rapport de mission
 - La situation des villes libanaises, les besoins identifiés
 - Les échanges avec les partenaires institutionnels : Union européenne, Direction générale des collectivités locales libanaises, Banque Mondiale, PNUD
 - Les outils et programmes pour la coopération décentralisée en direction du Liban
- Mise en place de groupe de travail et organisation de mission technique
- Echéances : la conférence plénière à l'automne 2007

V/ Questions diverses

L'actualité libanaise

Mme Abir TAHA-AUDI, Premier secrétaire de l'Ambassade du Liban

Le Liban traverse une période sombre et très critique de son histoire, et ce, depuis plusieurs années, et plus précisément depuis le 14 février 2005, date de l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri. En effet, depuis cette date, le pays est très divisé, et plusieurs attentats meurtriers ainsi que quelques flambées de violence ont secoué la situation sécuritaire, heureusement sans pour autant constituer une véritable menace contre la stabilité et l'intégrité de l'Etat.

Le système politique est quant à lui paralysé depuis plusieurs mois suite à la démission, le 11 novembre 2006, de 6 ministres opposants au gouvernement Saniora, en signe de protestation contre sa manière de gouverner, notamment en ce qui concerne l'enquête sur l'assassinat de Hariri et les modalités de la création d'un tribunal international pour juger les personnes coupables.

L'opposition libanaise a dans ce cadre organisé ces derniers mois plusieurs sit-ins et manifestations contre la politique économique et sociale du gouvernement, et a réclamé la formation d'un gouvernement d'unité nationale, proposition refusée par la majorité parlementaire (issue des dernières élections législatives) qui appuie le gouvernement Saniora. Cette paralysie politique et institutionnelle accentue la crise économique du pays, déjà très touché par la guerre dévastatrice qu'Israël a déclenché contre le Liban l'été dernier.

L'offensive destructrice d'Israël n'a pas seulement eu des conséquences catastrophiques sur le pays, tant sur le plan humanitaire que sur le plan économique et l'infrastructure, mais elle a aussi mis brutalement fin au dialogue national prôné et supervisé par Nabih Berri, le Président de la Chambre des députés, depuis mars 2006, sur des questions cruciales qui divisent le pays, notamment les armes de la résistance libanaise, le tribunal international, et la nouvelle loi électorale, entre autres.

Jusqu'à ce jour, plusieurs initiatives et tentatives – notamment celle de la Ligue des Etats Arabes - visant à réconcilier ou rapprocher les deux camps opposés ont été vouées à l'échec. Face à cette impasse, le camp de l'opposition demande désormais la tenue d'élections législatives anticipées, demande elle aussi rejetée par le camp loyaliste. Le Secrétaire-Général

des Nations Unies, Ban ki Moon, en visite récemment au Liban et en Syrie, tente quant à lui de résoudre la crise sur la création du Tribunal Hariri, et bien qu'il soit en faveur d'un accord libanais sur cette question, il n'a pas hésité à faire savoir que l'ONU pourrait se saisir directement du dossier en cas de désaccord libanais là-dessus, ce qui pourrait davantage envenimer la situation déjà très tendue au Liban, le camp de l'opposition jugeant que le tribunal en question relève de la souveraineté libanaise, et que toute ingérence étrangère constitue par conséquent une violation de cette souveraineté.

A cette crise politique qui paralyse le pays s'ajoute l'échéance présidentielle de l'automne prochain, la campagne présidentielle ayant déjà commencé, et les deux camps avançant leurs propres conditions pour élire un nouveau président.

Ceci dit, le dialogue n'est pas totalement rompu, et les deux parties s'activent pour tenter de trouver un terrain d'entente qui pourrait sortir le pays de sa crise. En effet, il n'est dans l'intérêt de personne que la guerre éclate, et, par conséquent, toutes les parties ont clairement affirmé leur rejet de la violence et leur désir de trouver une solution pacifique aux problèmes qui divisent le pays.

M. Jean-Claude CHERASSE, Vice-président de la coopération internationale, Conseil général du Territoire de Belfort

En dépit des difficultés que connaît le Liban, il faut veiller à ne pas ralentir les échanges entre élus locaux. Même si aujourd'hui l'Ambassade de France au Liban déconseille pour des raisons sécuritaires tout déplacement des collectivités locales françaises au Liban

M. Hubert DROIT, Maire adjoint, Ville d'Ormesson sur Marne

Le Président Siniora a lancé en début de semaine une initiative appelée « Mouvement du 11 mars », qui propose un rapprochement le « mouvement du 8 mars » et le « mouvement du 14 mars ». A-t-on aujourd'hui davantage de détails à ce sujet ?

Mme Abir TAHA-AUDI, Premier secrétaire de l'Ambassade du Liban

Concernant l'Initiative du Président Siniora, elle est extrêmement récente et nous n'avons à l'heure actuelle pas de précisions à apporter. Tout ce que nous savons pour l'instant, c'est que c'est une ouverture pour résoudre la crise actuelle, et qu'il s'est dit ne pas être opposé en principe à un gouvernement d'union nationale, dont le nombre de ministres devrait être négocié entre les différentes parties. Toujours est-il qu'il y a un désir croissant au niveau populaire de trouver une solution à cette crise qui paralyse le pays, comme en témoigne le « Mouvement du 11 mars », qui propose un rapprochement entre le « mouvement du 8 mars » et le « mouvement du 14 mars ».

M. Jean-Michel DACLIN, Adjoint au maire, ville de Lyon, Président du groupe-pays Liban

Qu'en est-il actuellement de la situation économique ?

Mme Abir TAHA-AUDI, Premier secrétaire de l'Ambassade du Liban

Concernant la situation économique du pays, elle est malheureusement très préoccupante ; la saison touristique approche et l'instabilité politique du pays ne favorise pas sa réussite. Le pays souffre toujours des séquelles de la guerre de l'été dernier, tant sur le plan humain que sur le plan économique, et il a besoin urgent d'un soutien financier considérable pour sortir de sa crise, surtout que beaucoup de fonds promis lors de la conférence de Paris III n'ont toujours pas été débloqués. D'où la nécessité d'une action accrue au niveau des collectivités locales, puisque l'Etat est paralysé sur le plan politique.

La coopération en direction du Liban

M. Jean-Michel LE DAIN, DGCID, Ministère des Affaires étrangères

Le Liban fait partie des priorités de la politique de coopération de la France, premier bailleur bilatéral du Liban. Sur la période 2004 – 2005, 60 millions de dollars par an ont été affectés en moyenne au Liban, tous instruments d'aide confondus.

Les priorités thématiques de la coopération franco-libanaise concernent, pour la partie gérée par l'AFD, le secteur productif, l'eau et l'assainissement, les infrastructures urbaines ; pour la partie gérée par le MAE, le soutien à la francophonie, aux partenariats universitaires (l'accent est mis sur la coopération linguistique, le soutien aux universités libanaises, au système scolaire, à la politique du livre) et la gouvernance.

En 2006, la France a participé à la conférence de Stockholm. 40 millions d'euros ont été débloqués, dans ce cadre, pour des opérations de réhabilitation post conflit : interventions d'urgence immédiate, appui aux ONG, appui à des actions ponctuelles telle que la dépollution des côtes après la marée noire, reconstruction dans le Sud, appui à la protection civile, formations de démineurs...

Lors de la conférence de Paris III en janvier 2007, la France a débloqué une contribution sous forme de prêts de 500 millions d'Euros, via l'AFD comprenant la mise en place d'une ligne de crédits de 125 millions d'Euros, auprès de banques libanaises afin que celles-ci puissent aider les PME à reconstituer leurs stocks et relancer leurs activités.

La mise en place d'un FSD (fonds social de développement) d'appui à la société civile est

actuellement en cours.

L'initiative coordonnée des collectivités européennes en faveur du développement et du renforcement des villes libanaises : point d'étape

M. Jean-Michel DACLIN, Adjoint au maire, ville de Lyon, Président du groupe-pays Liban

Et Béchir ODEIMI, Directeur du BTVL (Bureau Technique des Villes Libanaises), Représentant de CGLU au Liban

*Les évolutions réalisées à la suite de la mission technique du secrétariat technique de mission ont été présentées ; ces conclusions sont disponibles dans le **compte-rendu de la mission** (disponible sur demande auprès du secrétariat technique ou sur le site web de CUF).*

Un point a notamment été fait sur l'historique de l'initiative, sur le programme ARAL ainsi que sur la réalisation de fiches projets concernant le développement de villes libanaises.